



Réf. Farde e-Assemblées : 2378732

N° OJ : 116

Projet d'Arrêté - Conseil du 25/01/2021

**Objet :** PDV 2017-2020 : convention 12/2017-2020 entre la Ville et l'asbl New Samusocial : projet 3.1 "Maraudes - Equipes mobiles d'aide".

Le Conseil Communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 3.1 "Maraudes –Equipes mobiles d'aide" dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2017-2020;

Vu l'approbation de la 2 ième modification de programme PDV 2017-2020 approuvé le 26 août 2020;

Considérant qu'un subside de 97.718,15€ servira à financer de de 12/2017 à 2020 projet 3.1 "Maraudes –Equipes mobiles d'aide";  
Que ce subside est réparti comme suit :

- 79.337,79 € en frais de personnel;
- 18.380,36 € en frais d'investissement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique : La convention 12/2017-2020 entre la Ville et l'asbl Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville pour le projet 3.1 "Maraudes - Equipes mobiles d'aide" est adoptée.

Annexes :

[PDV 2017-2020 : convention 12/2017-2020 entre la Ville et l' a.s.b.l.New Samusocial : projet 3.1 "Maraudes –Equipes mobiles d'](#)